



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

148^e Assemblée de l'UIP

Genève, 23-27 mars 2024

Réunion-débat sur le dialogue interconfessionnel : *Rapprocher les peuples par le dialogue interconfessionnel pour des sociétés plus pacifiques et plus inclusives*

Lundi 25 mars 2024, 14 h 00-16 h 00

Note d'orientation

Ces dernières années, les parlementaires du monde ont assisté avec inquiétude au fractionnement de plus en plus prononcé de la planète et à l'augmentation des inégalités, des injustices et des divisions.

Ce fractionnement mondial constitue une menace bien réelle au principe selon lequel les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits et à leur capacité de coexister pacifiquement. De plus en plus de barrières sont érigées par des voix qui cherchent à diviser, ce qui fragilise le contrat social précaire qui lie notre famille humaine.

À la 146^e Assemblée de l'UIP, tenue à Manama en mars 2023, les parlementaires ont réagi au climat de méfiance en s'engageant à promouvoir le dialogue, la modération, l'éducation et la sensibilisation, à dénoncer l'intolérance et les discours de haine et à œuvrer dans l'intérêt du bien commun. Ils ont également encouragé les dirigeants religieux et communautaires, en tant que personnalités influentes de la société, à contribuer à la réalisation de ces objectifs.

Des parlementaires, des représentants de religions, de convictions et d'organisations confessionnelles et d'autres experts du monde entier se sont ensuite réunis à Marrakech en juin 2023 à l'occasion de la première Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, qui portait sur le thème *Collaborer pour notre avenir commun*. Pendant trois jours, les participants ont discuté des meilleures pratiques à adopter et des défis à relever pour promouvoir la paix durable, la démocratie, la bonne gouvernance et des sociétés inclusives. Ils ont également étudié des moyens de coopération.

À Marrakech, les parlementaires, les acteurs religieux et les représentants d'organisations confessionnelles ont interagi en tant qu'*alliés* – chacun possédant son propre mandat – dans une quête commune de justice sociale et de coexistence pacifique. Les parlementaires ont affirmé que "le dialogue interconfessionnel ancré dans le soutien aux libertés et droits fondamentaux est un outil essentiel pour promouvoir l'inclusion et la coexistence pacifique, faire respecter l'état de droit et encourager les efforts collectifs visant à instaurer une société meilleure". L'UIP utilise le dialogue interconfessionnel comme outil pour édifier des sociétés pacifiques, conformément à sa vision fondatrice. Cette approche s'est reflétée dans la décision de poursuivre les travaux dans ce domaine prise par le Conseil directeur à la 147^e Assemblée de l'UIP, à Luanda en octobre 2023.

Tout au long de 2023, les Nations Unies ont également adopté plusieurs résolutions visant à promouvoir le dialogue interconfessionnel et interculturel en tant qu'outil de lutte contre l'intolérance, la discrimination et les actes de haine fondés sur l'appartenance religieuse, notamment l'antisémitisme et l'islamophobie¹.

Pourtant, près d'un an après la Conférence de Marrakech, le monde est encore plus fracturé, divisé et injuste. Il devient urgent de déployer une action collective pour le bien commun.

¹ Voir [S/RES/2686\(2023\)](#), [A/HRC/53/L.23](#) et [UN Doc A/77/L.89](#).

En s'appuyant sur les principaux résultats de la Conférence de Marrakech, cette réunion-débat sur le dialogue interconfessionnel examinera les réalisations obtenues et les difficultés rencontrées par les parlementaires dans le cadre de la promotion du dialogue interconfessionnel, en particulier à la lumière de la mission fondamentale des parlements consistant à faire respecter l'état de droit et à promouvoir les droits de l'homme de tous, sans distinction.

En outre, la réunion-débat se penchera sur l'année 2025, déclarée année jubilaire par le pape François sous le thème *Pèlerins de l'espérance*, au cours de laquelle se tiendra également la deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel à Rome. Les principales conclusions de la séance seront également intégrées dans le second volet du *Rapport parlementaire sur la religion et la conviction* de l'UIP, en cours d'élaboration.

Axes de réflexion :

- Quelles bonnes pratiques parlementaires permettant de promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives ont vu le jour depuis la Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, tenue à Marrakech en 2023 ?
- Quels défis liés à la religion ou à la conviction les parlements et les parlementaires doivent-ils relever dans leurs efforts de promotion de la paix et de l'inclusion fondée sur le respect des droits de l'homme de tous et de l'état de droit ?
- Quelles actions les parlements et les parlementaires peuvent-ils déployer pour atténuer les tensions fondées sur la religion ou la conviction entre des personnes ou des communautés et promouvoir la paix et l'inclusion ?
- Comment les parlements et les parlementaires peuvent-ils contribuer à faire en sorte que l'état de droit soit respecté et que les droits de l'homme de tous soient protégés dans des sociétés caractérisées par un paysage religieux diversifié ?